

Edition Abonnés - Loisirs et spectacles**INSOLITE.****En quête d'un lieu pour fumer ? Demandez le guide !****Des dizaines d'établissements abritent des fumoirs. Un premier guide les répertorie.**

Après le guide du routard, le guide du fumoir ! Jeudi prochain, les amateurs de blondes et brunes pourront se plonger dans la lecture de « Fumer en liberté »* pour choisir où aller faire des ronds de fumée. Deux cents bars, salons de thé, restaurants, discothèques et hôtels y sont jugés sur le confort de leur fumoir. Parmi les mieux classés : la Sauvageonne, ferme-restaurant de Megève (Haute-Savoie) dont la cave à cigares est installée dans une mangeoire à vaches, ou le Quai 17, club privé parisien de type... libertin. Il y en a donc pour tous les goûts, et tous les budgets.

Le guide devrait permettre de rendre visibles des initiatives encore méconnues. « De nombreux fumeurs ignorent l'existence même des fumoirs. Plutôt que de passer leur soirée sur un bout de trottoir, ils préfèrent rester chez eux », explique Sophie Cardon,

coauteur du livre avec Frank Réquena. D'après une étude TNS Sofres et France Boisson, 15 % des fumeurs ont ainsi délaissé les cafés en 2008. Pourtant, des sites Internet tels que Smirting.fr et Smok-in.fr référencent déjà, depuis 2009, les établissements pouvant accueillir les amateurs de nicotine.

Quatorze millions de clients potentiels

A travers ce guide, les auteurs souhaitent promouvoir le développement de ces lieux où il fait bon s'en griller une, car « la présence d'un fumoir reste encore très anecdotique », explique Frank Réquena. Le coût de leur installation n'y est certainement pas étranger : « De 5 000 à 10 000 € pour une salle hermétique équipée d'un dispositif d'extraction de l'air. Et beaucoup plus si l'on compte l'aménagement de la pièce. »

D'après Sophie Cardon, seules les discothèques, pour s'éviter des plaintes pour nuisance sonore, et les casinos, pour garder leurs clients près des machines à sous,

installent quasi systématiquement des fumoirs. Mais le confort y est souvent mis de côté.

De manière générale, « la moitié des établissements visités proposaient des fumoirs peu accueillants et environ 5 % ne répondaient même pas aux normes légales », recense Frank Réquena. Avec quatorze millions de clients potentiels, le guide, qui sera dévoilé à la presse ce matin, devrait faire long feu.

* « Fumer en liberté », de Sophie Cardon et Frank Réquena, Editions du Rocher, 12 €.

ELSA ABDOUN